

## Répartition des richesses

**Respectable Loge, Concorde et Montesquieu, Orient de Bordeaux, Région 16**

**Mots-clefs : Économie, Richesses**

### Constat de situation

A la veille du Davos 2020, le rapport OXFAM France avait publié que les 1% des plus riches possèdent plus de 2 fois les richesses de 92 % de la population (soit 6,9 milliards de personnes). Pour rester sur l'hexagone, les 10 % les plus riches détiennent 50 % des richesses. Afin "d'initialiser" une réduction de ce fossé, une taxe sur les transactions financières (issue de l'idée du Nobel d'économie James Tobin... en 1972 !) de 0.3 % est prélevée sur les échanges boursiers.

### Considérations

Il est bon de noter cependant 2 éléments :

- cette taxe ne touche que les transactions des entreprises capitalisant > 1 milliard, soit seulement 140 sociétés.
- l'état en prélève une partie pour son budget, le reste étant consacré au développement (en 2018 pour un total d'environ 1,5 milliard €, 693 millions ont été ponctionnés par l'état et 798 millions consacrés au développement)

### Amorce de changement – Revenu minimum

Afin d'accroître la portée de ces aides, bien que je ne sois pas économiste, il me paraîtrait logique que :

- le prélèvement de l'Etat pour son budget soit plutôt destiné à la lutte contre la pauvreté et les inégalités,
- le taux soit augmenté (0.5 % ?) pour les 140 capitalisations > 1 milliard
- une contribution (0.3 % ?) soit requise pour les sociétés capitalisant entre 500 millions et 1 milliard.
- une participation modeste (0,05 à 0.1 % ?) pour les autres sociétés cotées en bourse.

Au sujet du revenu minimum, l'idée émise par Milton Friedman (1961) et formalisée par James Tobin (encore lui !) en 1968, d'un impôt négatif (un peu le concept de revenu universel) serait aussi à développer, car aujourd'hui la formule de calcul ne fait pas la différence entre un foyer fiscal A ne payant pas l'impôt car revenus à la limite de l'imposition et un foyer fiscal B de très loin non imposable. Avec l'impôt négatif, le foyer

B percevrait une allocation ... financée par la taxe sur les transactions financières.

Propositions ou idées issues de la réflexion à mettre en exergue

**- Une plus juste répartition des richesses**

**- Une lutte véritable contre la pauvreté dans notre République**